

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALANGE

Nombre de membres		
Afférents CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
10	10	9

SEANCE ORDINAIRE DU 08 juillet 2025

L'an deux mil vingt cinq, le huit juillet à dix-neuf heures³⁰ le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur GUIBELIN Hervé, Maire.

Délibération – 027.2025 -

Présents : Hervé GUIBELIN, Elfi BARBARIN, Martine BARBIER, Ludovic BRASSEUR, David CHECHILLOT, Pascal COURDEROT, Emilie PARROT, Antoine PRIEUR-DREVON

Date de convocation

27 juin 2025

Absents excusés : Stéphanie BLANCHON GRENOT, Mathias GIRARDIN qui donne pouvoir à Antoine PRIEUR-DREVON

Date de l'affichage

11 juillet 2025

Absent :

Secrétaire de séance : Pascal COURDEROT

Devis sol aire de jeu

Vu l'étude menée sur les différents sols pour l'aire de jeu,

Vu les coûts des dalles amortissantes,

Considérant la proposition d'installer des graviers roulés lavés 6/8 et d'entourer l'aire avec des bastaings en chêne afin de maintenir les graviers ce qui représente un coût total inférieur à 1000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide par 9 voix pour, la livraison des graviers et l'achat des bastaings nécessaires à cet aménagement.

Conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus

Le secrétaire,
Pascal COURDEROT

Le Maire,
Hervé GUIBELIN



Envoyé en préfecture le 11/07/2025

Reçu en préfecture le 11/07/2025

Publié le 11/07/2025



ID : 039-213903081-20250708-2025_D027-DE

